

# Maîtriser la varroase en apiculture biologique

## Portrait

Maintenir la varroase sous contrôle reste le plus grand défi pour les apiculteurs bio. Cette fiche technique présente deux méthodes qui permettent de déterminer si une ruche est infestée par l'acarien Varroa destructor. Elle décrit la manière de procéder et comment interpréter correctement les résultats, puis elle fournit des informations sur les stratégies de lutte autorisées pour l'apiculture biologique suisse.



## Brève description des méthodes de diagnostic

### Méthode de la chute naturelle des varroas

Une planche couvrant toute la surface du fond de la ruche est placée pendant deux semaines en-dessous de la colonie. Les varroas sont comptés une fois par semaine et on calcule le nombre de varroas tombés par jour. Le fond de ruche est protégé des abeilles par un grillage.

#### Avantages

- Méthode rapide qui ne nécessite pas de grandes préparations.
- La ruche ne doit être ni ouverte ni désanglée.
- Aucune abeille ne doit être tuée.
- La précision des résultats suffit pour constater l'apparition d'un risque.

#### Désavantages

- Les fourmis et les perce-oreilles peuvent emporter des acariens loin de la planche.

### Méthode du comptage par lavage (infestation relative)

Prélaver un échantillon d'abeilles d'au moins 30 g par colonie, les tuer par congélation, en déterminer le poids net. Lessiver les varroas en passant les abeilles au liquide à vaisselle puis en les rinçant dans une double passoire, le plus fin retenant les varroas. Elles sont comptées et exprimées en pour-cent (nombre d'acariens pour cent abeilles) et non en acariens par jour comme avec la méthode de la chute naturelle des varroas.

#### Avantages

- Suppression des erreurs de diagnostic dues aux varroas perdus.
- La méthode tient compte des différences de vigueur entre les ruches.

#### Désavantages

- Des abeilles doivent être tuées.
- Résultats influencés par les différences dans les activités reproductrices.
- Premier diagnostic possible ou significatif tardif (pas avant juillet).